



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

DOM: securite sociale

Question écrite n° 7312

Texte de la question

M Auguste Legros rappelle a M le ministre des departements et territoires d'outre-mer que les elus de l'assemblee departementale de la Reunion ont remis a M le Premier ministre un rapport d'evaluation du cout de l'egalite sociale dans lequel sont planifiees dans le temps les prestations a etendre aux departements d'outre-mer. Il lui demande de lui preciser les suites qu'il entend reserver a ce rapport et de lui indiquer les echeances de mise en extension des prestations concernees.

Texte de la réponse

Reponse. - Le rapport d'evaluation du cout de l'egalite sociale presentee par les elus de l'assemblee departementale de la Reunion, a ete porte a la connaissance de M le Premier ministre. Le Gouvernement, a la suite des orientations tracees par le President de la Republique dans sa lettre a tous les Francais, s'est engage sur la realisation de l'egalite sociale entre la metropole et les departements d'outre-mer. La notion d'egalite sociale doit etre entendue sous tous ses aspects et ne peut donc etre reduite a celle de l'egalite de la protection sociale. En outre la creation du revenu minimum d'insertion et son application aux departements d'outre-mer constitue un element nouveau de toute premiere importance au regard notamment de la protection sociale. Le Gouvernement a juge necessaire qu'une reflexion approfondie soit menee pour determiner les conditions dans lesquelles la realisation de l'egalite sociale sera conciliable avec le developpement economique des departements d'outre-mer. C'est la raison pour laquelle, il a decide la creation d'une commission de reflexion presidee par une personnalite incontestee qui menera ses travaux en liaison avec les elus responsables socio-economiques des departements d'outre-mer.

Données clés

Auteur : [M. Legros Auguste](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7312

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : départements et territoires d'outre-mer

Ministère attributaire : départements et territoires d'outre-mer et porte parole du gouvernement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 1988, page 3798